



## **Seloncourt Dynamique et Solidaire**

*Des idées, des actions pour une alternative de gauche et écologique*  
Le bulletin n° 38 de l'association

### **Tribunal Administratif: recours en cours**

Denis Tisserand, au nom de notre groupe d'élus d'opposition au conseil municipal, a déposé un recours au Tribunal Administratif pour contester la légalité de la délibération de décembre 2022. Celle-ci fixait les nouveaux tarifs de location des salles communales, préjudiciables à l'équilibre financier des associations. La procédure suit son cours.



Le maire, contrairement à nous, est protégé par les assurances communales et défendu par un avocat, sans engager ses deniers personnels. Dans son mémoire en réponse, il demande, bien sûr le rejet de nos requêtes, mais également notre condamnation à 1500€ pour paiement de frais de justice. Nous avons produit un mémoire en réplique aux arguments de l'avocat et nous espérons un résultat en notre faveur annulant les tarifs votés en décembre 2022.

Le juge examinera le bien fondé de nos requêtes.

### **Menace sur la démocratie locale**

Si un maire est élu de manière démocratique, il n'en demeure pas moins que ses décisions peuvent être critiquées si elles ne correspondent pas aux situations du moment ou ne prépare pas l'avenir de notre cité.

À Seloncourt comme ailleurs, les élus de l'opposition votent pour un grand nombre de délibérations lors des conseils municipaux. Par contre, ils s'opposent et **votent contre les décisions qui leur semblent mauvaises.**

Il en est ainsi de la vie démocratique, n'en déplaise à notre maire. Car, s'il est élu au suffrage universel, il en est **de même pour l'ensemble des conseillers municipaux** de la majorité comme de l'opposition.

**Tous ont été élus et se sont engagés pour leurs concitoyens.** La grande majorité d'entre eux n'a ni indemnité, ni protection. Ils ont le sentiment d'être les oubliés de la politique locale.

Le maire, assuré de son pouvoir, se permet **une lecture de la démocratie toute relative:**

- Les réunions de commissions, réunions censées permettre de débattre, se limitent à une présentation parcellaire des décisions déjà prises.
- Pendant les conseils municipaux, les délibérations soumises aux votes sont déjà actées. Les documents envoyés avec la convocation, dans un délai pas toujours respecté, (quand ils sont envoyés), sont trop souvent évasifs. Les votes des délibérations se font donc sans réelle connaissance du sujet et

les réponses aux questions posées sont évasives, inexistantes, parfois méprisantes.

- Le vote des élus de la majorité semble se faire par allégeance et non par conviction.
- Nombre de conseillers municipaux, voire d'adjoints au maire, ne participent plus ou peu et n'engagent pas le débat.

À **Seloncourt**, de telles pratiques aboutissent à de **multiples absences** aux commissions et, plus grave encore, aux conseils municipaux : un tiers d'absents de la liste majoritaire à chaque conseil depuis un an (**8 sur 24**) et quatre démissions depuis le début de ce mandat.

Les conseillers municipaux n'ont aucun moyen pour communiquer. Le maire a la main sur les supports de communication communaux où il s'acharne à réduire la part d'expression dévolue à l'opposition. Il a de plus la presse locale à son service dont le correspondant pour Seloncourt est également rémunéré par la commune pour composer et éditer le bulletin municipal...

L'opposition est muselée, elle n'a pas de pouvoir, elle est discréditée et parfois insultée lors des conseils municipaux.

Les conseillers de la majorité ne sont guère mieux traités, d'où les démissions et les absences répétées depuis le début de ce mandat.

**Seloncourt, une ville où il fait bon vivre, seulement si on ne s'oppose pas à son maire !**

Contactez nous par courrier : A.S.D.S. 6 bis rue de la Chenevière 25230 Seloncourt, ou par email: [asds@seloncourt.net](mailto:asds@seloncourt.net)

Suivez l'actualité municipale en consultant le site internet de l'ASDS [www.seloncourt.org](http://www.seloncourt.org)

**R**édaction : Sylvie Werny, Béatrice Roch, Denis Tisserand, Christian Toitot, Sergio Bee et également le concours d'autres membres de l'association.

## *Un maire ne devrait pas dire ça*

Actuellement des maires et des élus voient leur autorité bafouée et sont **victimes de menaces voire d'agression**, ce que nous **condamnons fermement**.

Nous regrettons aussi quand les élus eux-mêmes ne respectent pas leurs administrés.

À Seloncourt, il est compliqué d'obtenir un rendez-vous avec le maire. Bon nombre de citoyens nous le font remarquer. Lorsqu'ils y arrivent, tout va bien jusqu'à ce que les opinions divergent car le maire perd vite son calme.

Comme on nous l'a rapporté à plusieurs reprises, cela se termine par des remarques indignes d'un maire comme : « **Vous m'emm...!** ». Manière bien singulière et très choquante de clore un débat!

La fonction de maire exige de savoir rester accessible, calme, poli, à l'écoute et au service de ses administrés.

Lors des conseils municipaux, le maire doit faire respecter le règlement intérieur, ce qu'il ne fait pas toujours. Il ne réproouve pas des attaques personnelles dépassant la limite de la correction, prononcées par certains de ses colistiers.

Nous déplorons cette attitude agressive à l'encontre des élus et des administrés.

Cela ne contribue ni à de bonnes relations, ni à relever le débat.



### *Mairie, PMA, poubelles et pistes cyclables*

Deux sujets défraient la chronique à Seloncourt en ce moment: la dangerosité de la **piste cyclable** et la nouvelle organisation de la **collecte des ordures ménagères**.

Certes, la commune n'en a pas la responsabilité, ces deux compétences revenant à PMA.

Toutefois, il est du **devoir des élus en charge** de l'administration communale **d'aider ses administrés** dans leurs relations avec PMA.

Or, la réponse constante du maire et de ses adjoints quand des dysfonctionnements leur sont rapportés est : « **Adressez-vous directement à PMA, nous n'y sommes pour rien** ». Et quand, au conseil municipal, nous alertons sur ces problèmes, il nous répond: « **Faites-le vous même** ».

Le maire doit peser de son poids et de son autorité au sein de PMA afin de défendre au mieux les intérêts de ses administrés.

### *Ça chauffe.... dans les chambres froides*

Dans un courrier aux associations, le maire en appelle à leur civisme et à leur sens des responsabilités afin de **limiter strictement les consommations électriques inutiles**.

Et pendant ce temps-là, dans la salle polyvalente, les deux chambres froides **fonctionnent toujours à plein régime, 24 heures sur 24**, pour rien ni personne.

### *Zoom sur le logement social*

Votre enfant va quitter le domicile familial. Il travaille et a besoin de s'émanciper. Pour ce faire, il lui faut un logement bien à lui. Il n'a pas encore les moyens d'accéder à la propriété. Il s'oriente alors vers la location. Deux solutions s'offrent à lui : le secteur privé ou le secteur HLM.

À Seloncourt la commune est sous la menace d'une amende car **elle n'a pas assez construit de logements HLM**, réduisant ainsi l'offre pour ces jeunes Seloncourtois qui sont contraints de quitter la commune. C'est vraiment dommage !

Au fait, savez-vous qu'un **logement HLM** est appelé **logement social** ?

Il faut toujours se méfier des appellations.

Pour obtenir un logement HLM, donc social, il faut remplir certaines conditions et notamment pour une **personne seule**: ne pas gagner plus de 32 715 € par an soit **2700 € par mois**. Le loyer est en fonction de la surface et maintenu tant que ce plafond n'est pas dépassé. C'est donc dire que beaucoup de jeunes adultes peuvent prétendre à ce type de logements.

Nous regrettons qu'au sein du conseil municipal de nombreux élus de la liste de M. le maire n'aient pas encore compris et critiquent toujours violemment le logement social !

**À Seloncourt, il en manque,  
et comme ailleurs, il en faut !**